



Mission Interdisciplinarité

MI

APPEL A PROJETS Droit et économie de l'environnement et de la biodiversité.

Le CNRS (la Mission pour l'Interdisciplinarité, INEE, INSHS, INSU), lance un appel à projets commun pour dans le domaine du droit et de l'économie de l'environnement et de la biodiversité. Il s'agit des Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS).

Les dernières décennies ont vu évoluer les attitudes des sociétés et des Etats vis-à-vis de l'état de la planète, global ou local. Biosphère et biodiversité sont envisagées comme ressource à gérer, à protéger. La mondialisation et le changement global font apparaître des enjeux nouveaux : réchauffement des pôles, exploitation de nouvelles matières premières, stockage de matière et/ou d'énergie en sous sol, mise en danger des communautés et des sociétés, interrogations sur l'avenir des cultures traditionnelles, questions de santé publique induites par l'apparition ou réapparition d'agents pathogènes, développement de zoonoses nouvelles, avenir incertain des zones littorales lourdement investies par l'homme.

Les instances nationale, européennes, internationales ont produit une grande masse de textes et de règlements. Les collectivités locales interviennent également et le poids des associations de préservation devient de plus en plus important dans le débat public. Les conflits locaux, nationaux, tendent à se mondialiser aussi. Quelles en sont aujourd'hui les conséquences, en droit comme en économie ? Quelles sont les modalités d'actions qui émergent aujourd'hui ? Comment penser et préparer les organisations du futur dans ce contexte où échelles locales et globales tendent à interagir de plus en plus directement ? Questions de recherche appliquées, mais aussi fondamentales, qui sont au cœur de la réflexion interdisciplinaire sur l'environnement.

Le PEPS est un projet de recherche qui rassemble des chercheurs d'au moins deux disciplines.

Les partenaires devront appartenir à des unités différentes.

Le programme de recherche doit être centré autour d'un projet original et s'appuyer sur la mise en commun de compétences et de disciplines diverses.

Le porteur du projet devra appartenir à une unité qui relève du CNRS.

Le financement est accordé pour l'année 2012 exclusivement, il n'y aura pas de report possible.

Le financement est plafonné à 10 k€ maximum par projet.

Les crédits de personnel ne sont pas couverts.

Un rapport sera demandé.

Le dossier enregistré en .pdf devra être soumis sous l'intitulé DEEB_nom_candidat.pdf
à l'adresse suivante : https://aap.cnrs-dir.fr/inscription.php?id_ao=10401
au plus tard le 15 avril 2012

Pour plus d'information :

Administratif : Contact-mi@cnrs-dir.fr

Scientifique : Stephanie.thiebault@cnrs-dir.fr

Sandra.Laugier@cnrs-dir.fr

Elisabeth.Verges@cnrs-dir.fr